

LE MÉMENTO

ÉDITION 2016

INVENTAIRE FORESTIER

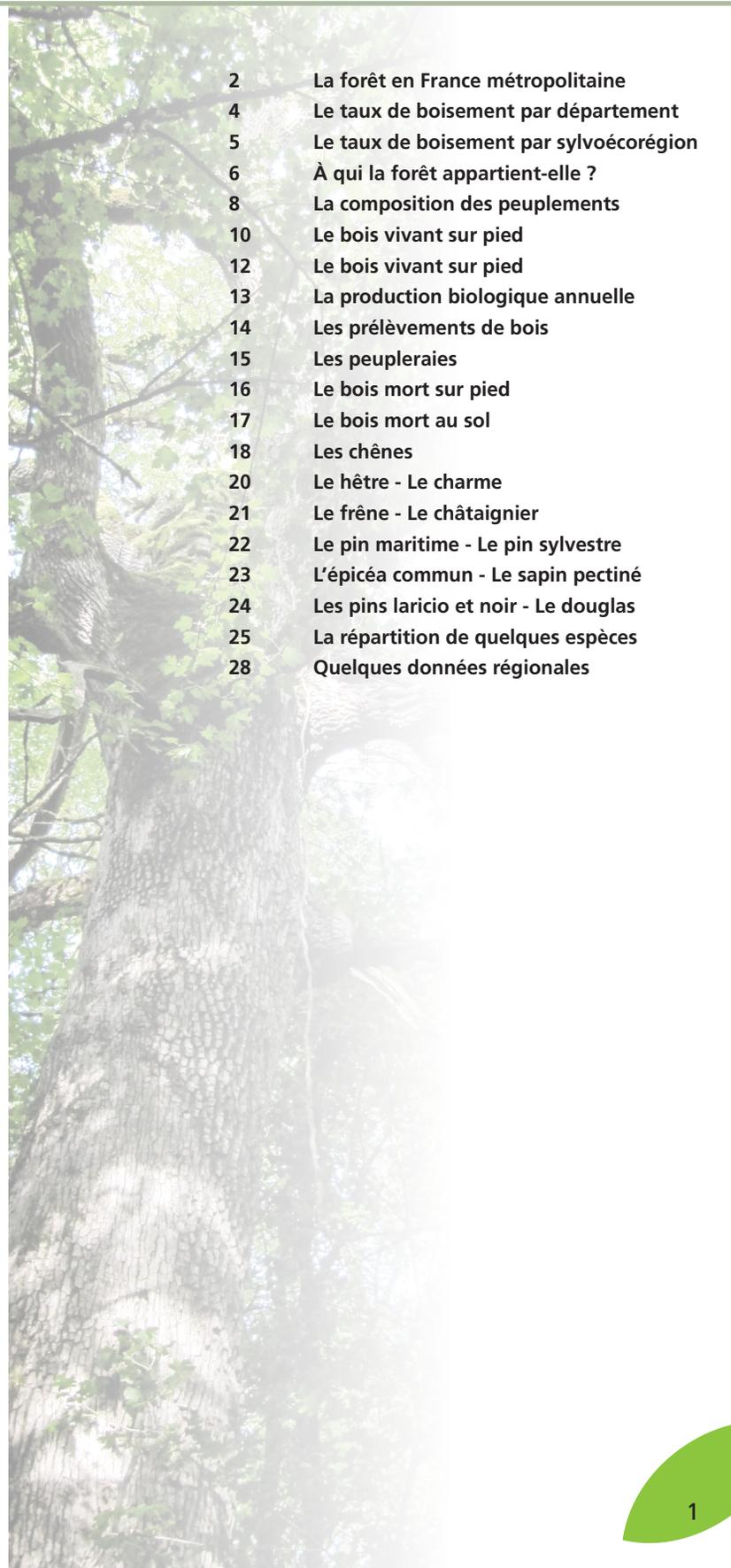


La forêt en chiffres et en cartes

L'information grandeur nature

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

2	La forêt en France métropolitaine
4	Le taux de boisement par département
5	Le taux de boisement par sylvoécocorégion
6	À qui la forêt appartient-elle ?
8	La composition des peuplements
10	Le bois vivant sur pied
12	Le bois vivant sur pied
13	La production biologique annuelle
14	Les prélèvements de bois
15	Les peupleraies
16	Le bois mort sur pied
17	Le bois mort au sol
18	Les chênes
20	Le hêtre - Le charme
21	Le frêne - Le châtaignier
22	Le pin maritime - Le pin sylvestre
23	L'épicéa commun - Le sapin pectiné
24	Les pins laricio et noir - Le douglas
25	La répartition de quelques espèces
28	Quelques données régionales



Les informations de ce document peuvent être reproduites ou diffusées à des fins non commerciales sans autorisation préalable spécifique de l'IGN, à condition que la mention « ©IGN 2016 » soit indiquée de manière explicite.

Sauf indication particulière, les données chiffrées ou cartographiques et les graphiques sont établis à partir des informations produites par le service de l'inventaire forestier et environnemental de l'IGN. Celles-ci résultent des campagnes d'inventaire menées sur la France métropolitaine.

Retrouvez les publications de l'IGN sur :

www.ign.fr

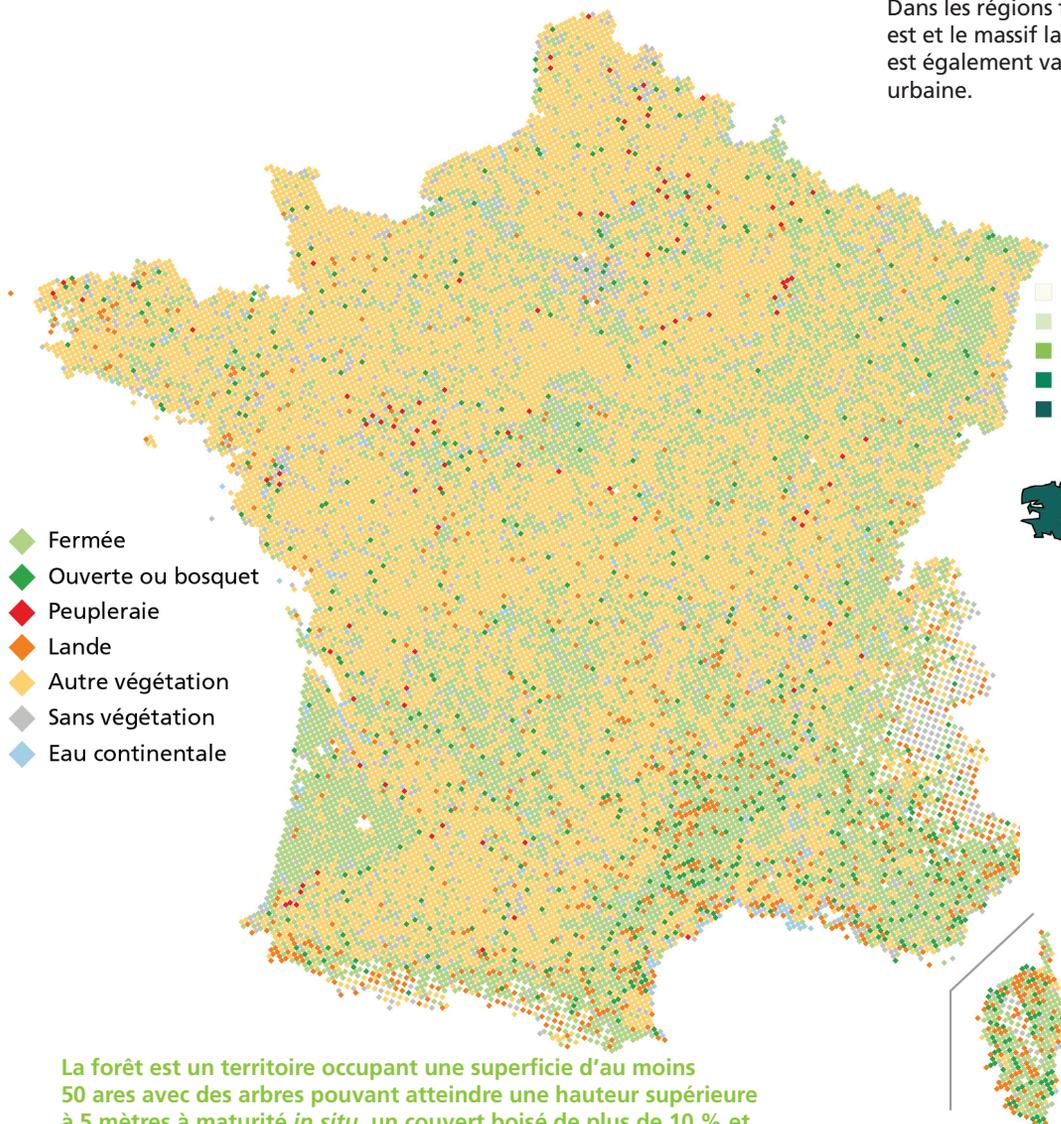
La forêt en France métropolitaine

La forêt en France métropolitaine couvre 16,7 millions d'hectares soit 30 % du territoire.

C'est l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture qui couvre plus de la moitié de la France métropolitaine.

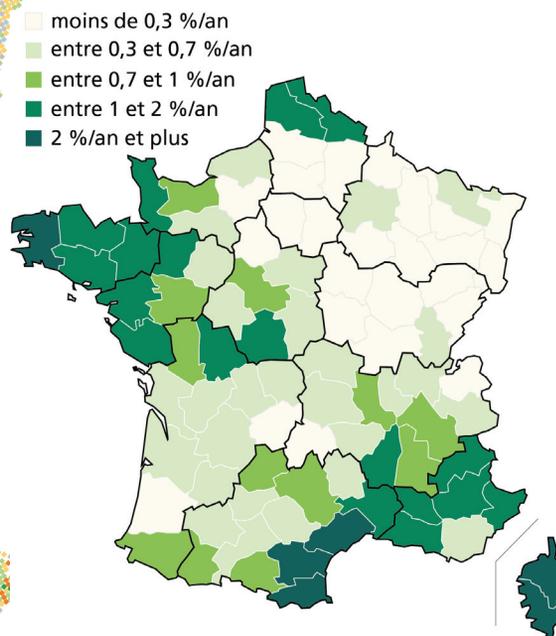
En métropole, la superficie forestière* a progressé de 14,1 millions d'hectares en 1985 à 16,8 millions d'hectares en 2013, soit 0,7 % par an. Les augmentations les plus fortes, en valeurs relatives, se situent sur le pourtour méditerranéen et en Bretagne.

Dans les régions traditionnellement forestières, comme le nord-est et le massif landais, la progression est moindre. Ce constat est également valable en région parisienne du fait de la pression urbaine.



- ◆ Fermée
- ◆ Ouverte ou bosquet
- ◆ Peupleraie
- ◆ Lande
- ◆ Autre végétation
- ◆ Sans végétation
- ◆ Eau continentale

Taux d'accroissement annuel moyen de la surface forestière entre 1985 et 2013, par département

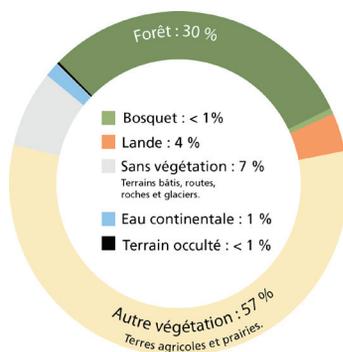


- moins de 0,3 %/an
- entre 0,3 et 0,7 %/an
- entre 0,7 et 1 %/an
- entre 1 et 2 %/an
- 2 %/an et plus

La forêt est un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres pouvant atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité *in situ*, un couvert boisé de plus de 10 % et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres. Elle n'inclut pas les terrains boisés dont l'utilisation prédominante du sol est agricole ou urbaine.

Cette définition est celle adoptée au niveau international (FAO) et utilisée par l'IGN.

Un bosquet est un territoire occupant une superficie supérieure ou égale à 5 ares et inférieure à 50 ares avec un couvert arboré de plus de 40 %.

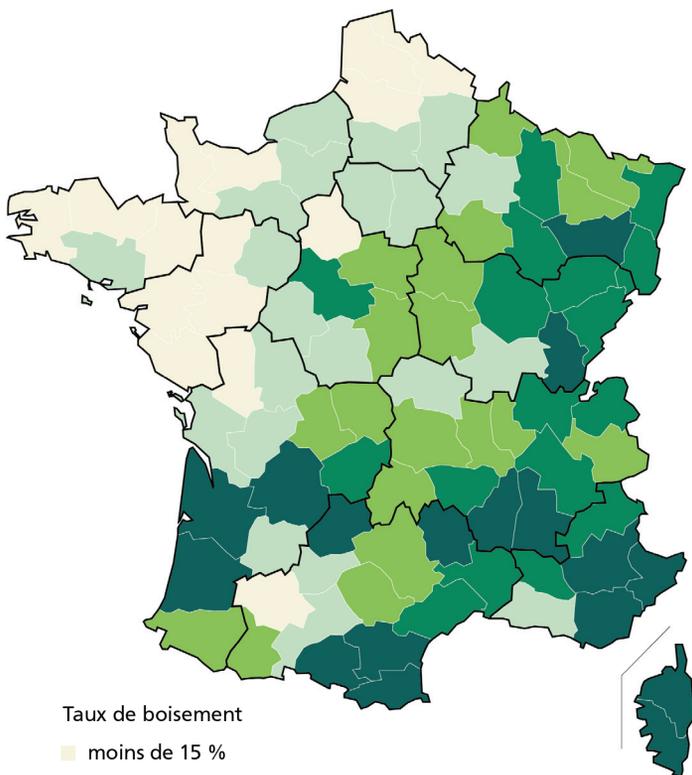


* La superficie forestière ici considérée correspond à la définition de la forêt en vigueur à l'IFN en 1980. Elle comprenait la superficie des forêts de production, des autres forêts et des bosquets. Les peupleraies n'y étaient pas incluses. Elle a évolué en 2005 pour être en accord avec les définitions internationales (cf. ci-contre). Cependant, afin d'assurer l'homogénéité des données, les calculs d'évolution entre 1985 et 2013 retiennent l'ancienne définition.

Le taux de boisement par département

Neuf départements ont un taux de boisement inférieur à 10 % : la Manche, la Vendée, le Pas-de-Calais, la Somme, la Mayenne, la Loire-Atlantique, le Calvados, les Deux-Sèvres et le Nord.

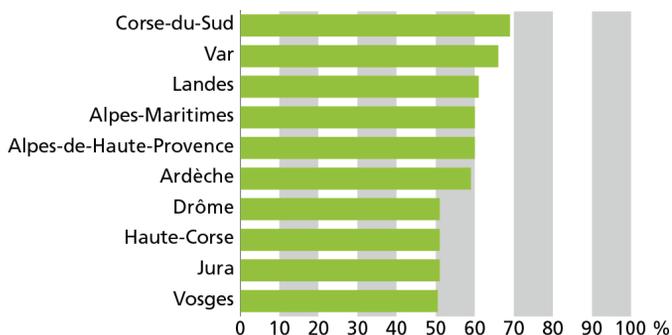
Taux de boisement des départements



Taux de boisement

- moins de 15 %
- entre 15 et 25 %
- entre 25 et 35 %
- entre 35 et 45 %
- 45 % et plus

Les dix départements les plus boisés

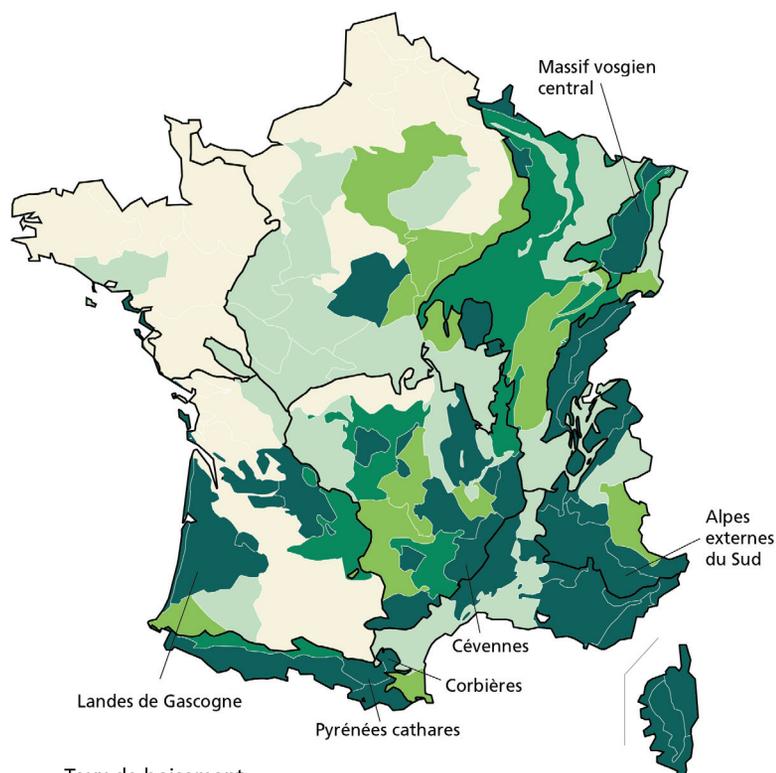


Le taux de boisement par sylvoécocorégion

Six sylvoécocorégions ont un taux de boisement supérieur à 70 % : les Corbières, les Landes de Gascogne, le Massif vosgien central, les Alpes externes du Sud, les Cévennes et les Pyrénées cathares.

Une sylvoécocorégion (SER) correspond à une zone géographique suffisamment vaste à l'intérieur de laquelle la combinaison des valeurs prises par les facteurs déterminant la production forestière ou la répartition des habitats forestiers est originale. Il existe en France 86 sylvoécocorégions. Elles sont regroupées en onze grandes régions écologiques (GRECO).

Taux de boisement des sylvoécocorégions



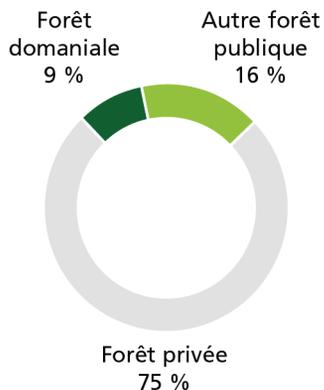
Taux de boisement

- moins de 15 %
- entre 15 et 25 %
- entre 25 et 35 %
- entre 35 et 45 %
- 45 % et plus

À qui la forêt appartient-elle ?

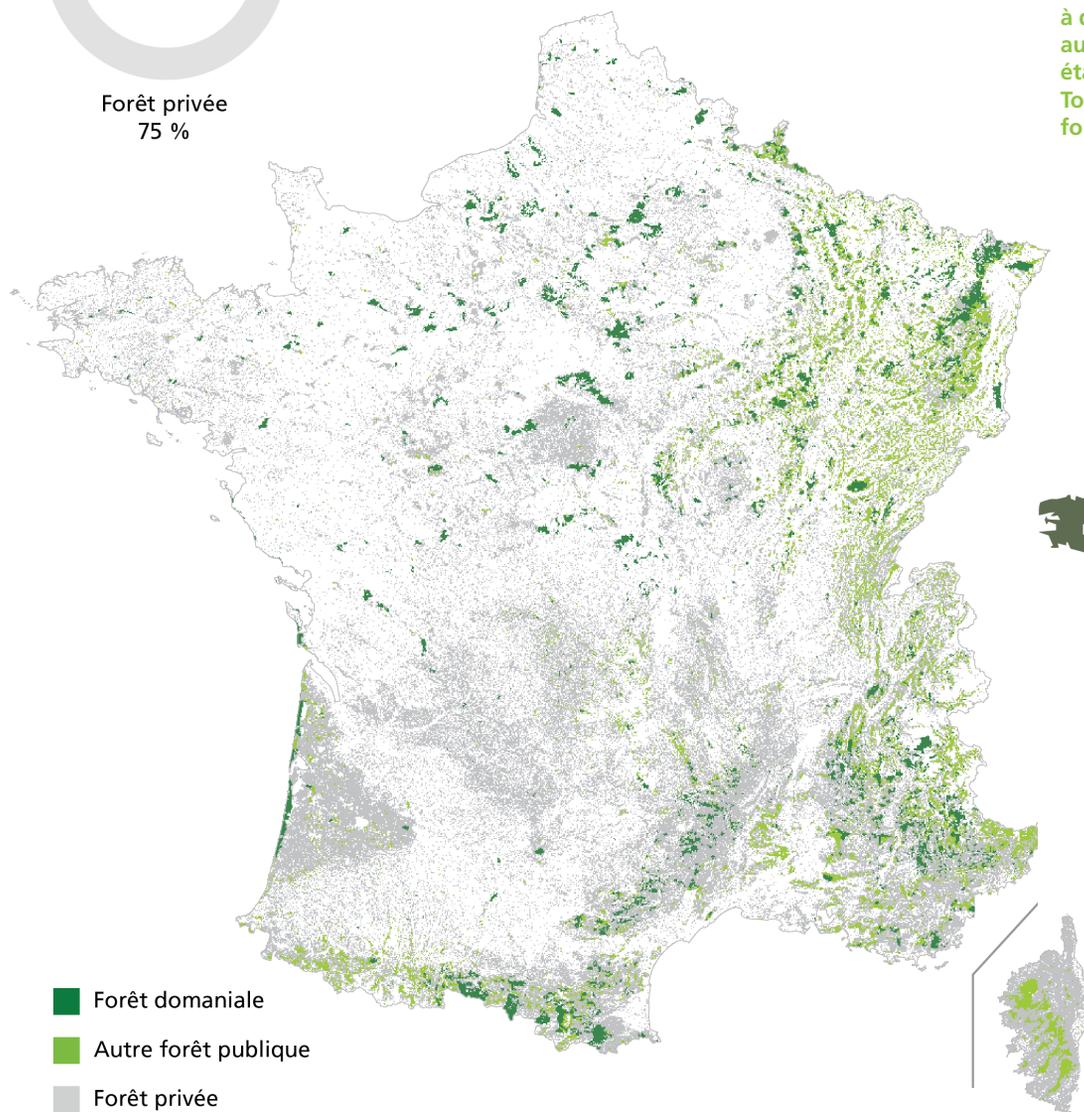
Les trois-quarts de la forêt française métropolitaine (12,5 millions d'hectares) appartiennent à des propriétaires privés. La forêt publique représente donc un quart des forêts métropolitaines. Elle se répartit entre les forêts domaniales (1,5 million d'hectares) et les autres forêts publiques (2,7 millions d'hectares), essentiellement des forêts communales.

Dans l'ouest de la France, la part de la forêt privée est nettement plus élevée que la moyenne nationale et dépasse 90 % pour les régions Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne. La région Grand-Est est la seule région où la forêt privée est minoritaire (44 %).

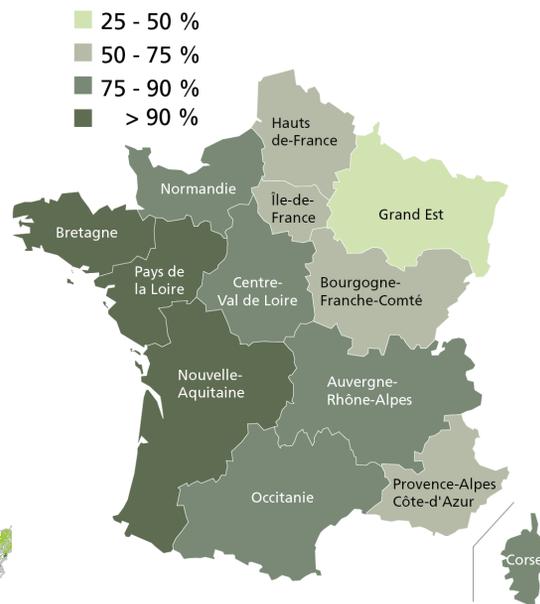


Répartition de la propriété forestière en France métropolitaine

La classe de propriété caractérise le statut juridique du site. Un terrain est dit public lorsqu'il relève du régime forestier. Parmi les terrains publics, les terrains domaniaux (forêts domaniales) appartiennent à l'État. Les autres terrains publics appartiennent généralement à des communes (forêts communales) mais aussi à d'autres collectivités locales ou à des établissements publics. Tous les terrains ne relevant pas du régime forestier sont dits privés.



Part de la surface forestière privée par région administrative



La composition des peuplements

La forêt française est majoritairement une forêt de feuillus. Ces peuplements feuillus représentent 67 % de la superficie forestière* (9,9 millions d'hectares).

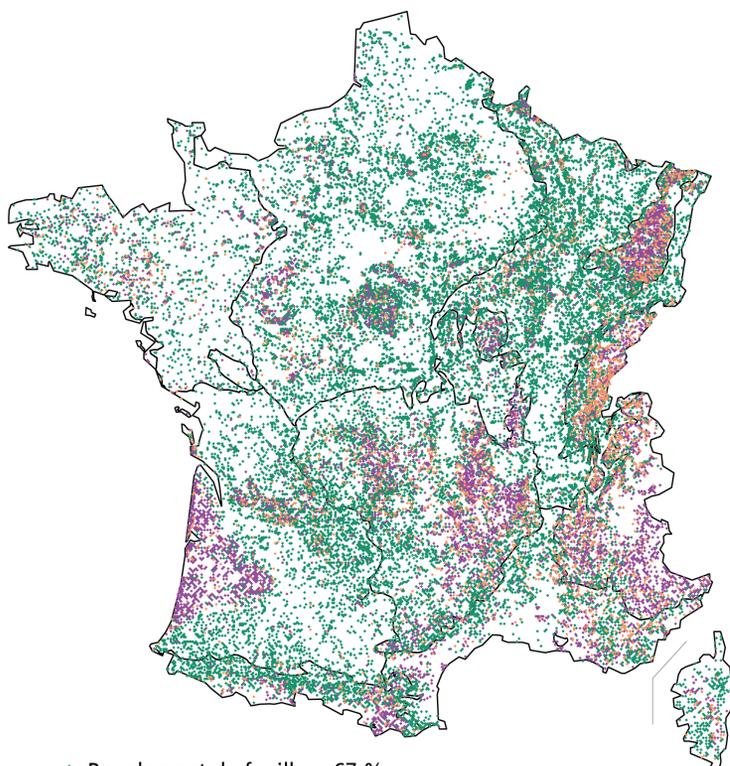
Les peuplements de feuillus se situent surtout dans les plaines ou à moyenne altitude. Les peuplements de conifères se situent essentiellement en zone montagneuse, dans le massif landais et dans les plantations assez récentes de l'ouest de la France. Les peuplements mixtes se rencontrent souvent en moyenne montagne ou dans les massifs forestiers accueillant les deux autres types de peuplements (Sologne, Dordogne, Bretagne).

Peuplement de feuillu(s) : les feuillus y représentent au moins 75 % du couvert du peuplement ;

Peuplement de conifère(s) : les conifères y représentent au moins 75 % du couvert du peuplement ;

Peuplement mixte : mélange de feuillus et de conifères, dans lequel aucun des deux n'atteint 75 %.

Répartition de la composition des peuplements en France métropolitaine



- ◆ Peuplement de feuillus : 67 %
- ◆ Peuplement de conifères : 21 %
- ◆ Peuplement mixte : 12 %

La diversité des peuplements

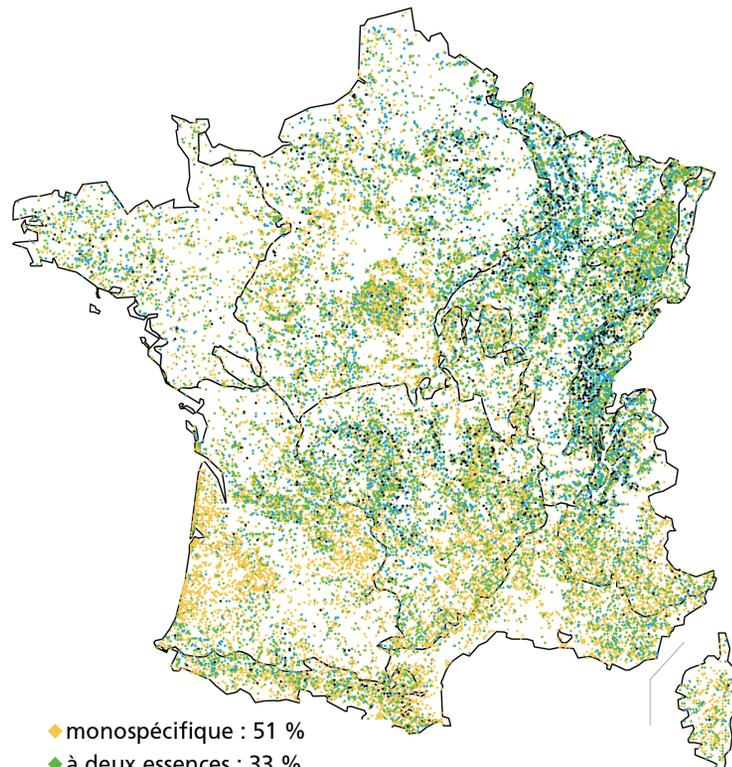
Près de la moitié de la forêt française est constituée de peuplements monospécifiques (soit 7,4 millions d'hectares).* Les peuplements à deux essences représentent un tiers des peuplements, tandis que ceux à plus de deux essences en représentent 16 %.

Les forêts du nord-est de la France et du Massif central sont les plus diversifiées.

À l'opposé, le massif landais est un grand massif de peuplements monospécifiques de pin maritime.

Les peuplements monospécifiques sont les peuplements pour lesquels une essence représente plus des trois-quarts du couvert des arbres.

Répartition de la diversité des peuplements en France métropolitaine



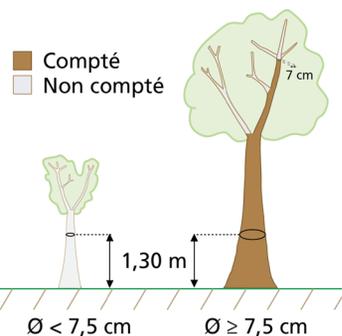
- ◆ monospécifique : 51 %
- ◆ à deux essences : 33 %
- ◆ à trois essences : 12 %
- ◆ à quatre essences ou plus : 4 %

* Les informations relatives à la composition et à la diversité des peuplements ne sont prises que dans les peuplements ayant un couvert par des arbres de plus de 7,5 cm de diamètre supérieur à 15 %. Ils couvrent une superficie de 14,7 millions d'hectares.

Le bois vivant sur pied par essence

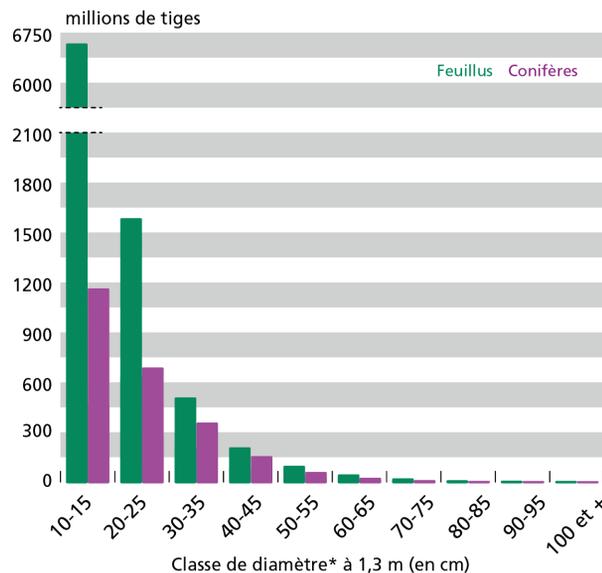
Le volume de bois sur pied de la forêt française métropolitaine est de 2,6 milliards de mètres cubes. Les feuillus en représentent 64 %. Avec 42 % du volume des feuillus, les chênes (pédonculé, rouvre, pubescent) sont les essences feuillues les plus représentées sur le territoire métropolitain. L'épicéa commun et le sapin pectiné représentent à eux deux 43 % du volume des conifères.

Le volume des arbres est estimé à partir de mesures faites au cours des opérations de terrain. D'une façon générale, seuls sont pris en compte dans l'inventaire les arbres dits « recensables » dont la circonférence à 1,30 m de hauteur est supérieure ou égale à 23,5 cm (7,5 cm de diamètre). Le volume que l'on cherche à estimer englobe la tige principale depuis le niveau du sol jusqu'à une section de 7 cm de diamètre (dit volume « bois fort tige »).



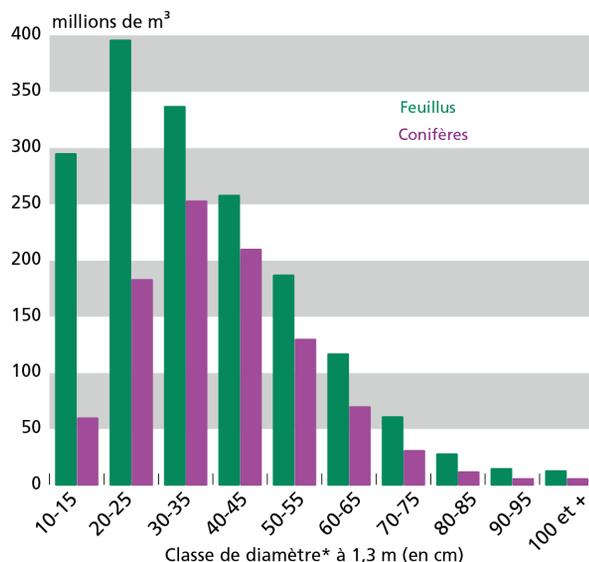
Le nombre de tiges par classe de diamètre

Nombre de tiges par classe de diamètre et groupe d'essences

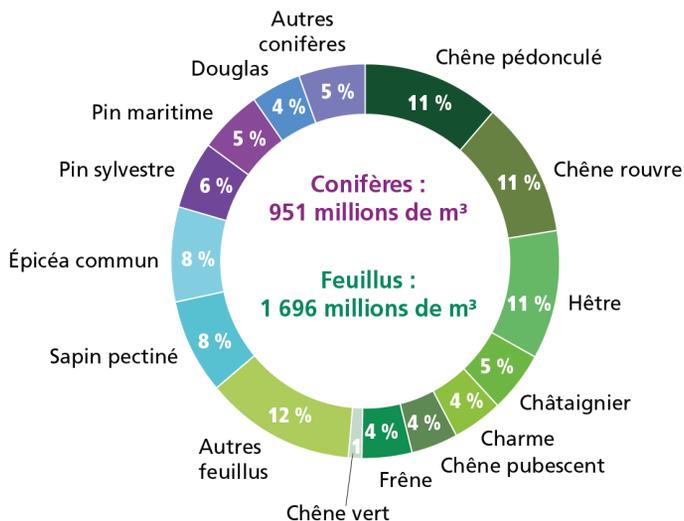


Le volume sur pied par classe de diamètre

Volume sur pied du bois vivant par classe de diamètre et groupe d'essences



Répartition du volume de bois vivant sur pied par essence



* Les classes de diamètre sont des valeurs centrées. Par exemple, la classe 10-15 regroupe les diamètres [7,5 - 17,5 cm], la classe 20-25 regroupe les diamètres [17,5 - 27,5 cm], etc. Les arbres d'un diamètre inférieur à 7,5 cm ne sont pas comptabilisés (cf. p. 10).

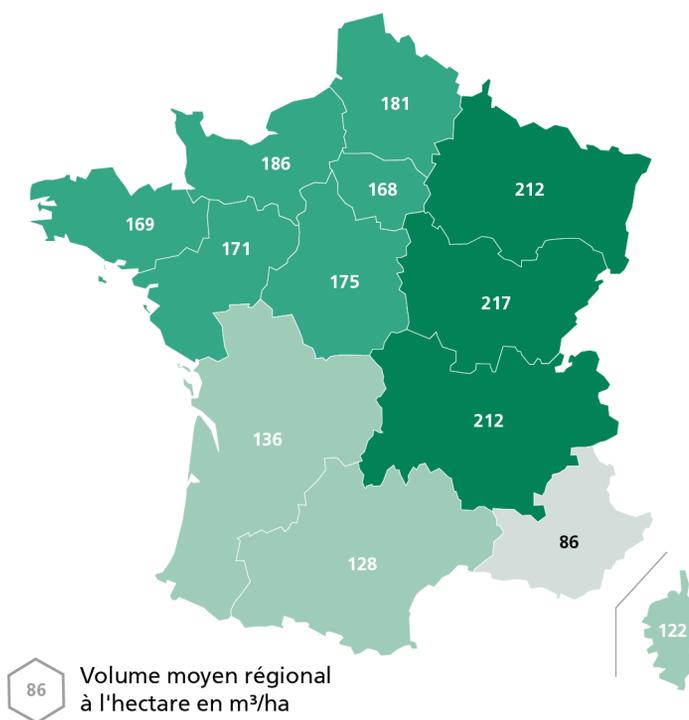
Le volume de bois vivant à l'hectare

Le volume de bois sur pied à l'hectare est en moyenne de 166 mètres cubes. Il est plus élevé en forêt publique (190 m³/ha) qu'en forêt privée (158 m³/ha).

Il dépasse les 200 m³/ha dans les régions de l'Est de la France.

À l'opposé, les régions du Sud, et particulièrement la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, affichent les moyennes régionales les plus faibles. Ceci est dû aux conditions de milieu moins favorables (zone méditerranéenne) ainsi qu'au mode de gestion des peuplements forestiers du massif landais et aux événements climatiques qui ont affecté le sud-ouest.

Volume de bois sur pied à l'hectare par région administrative



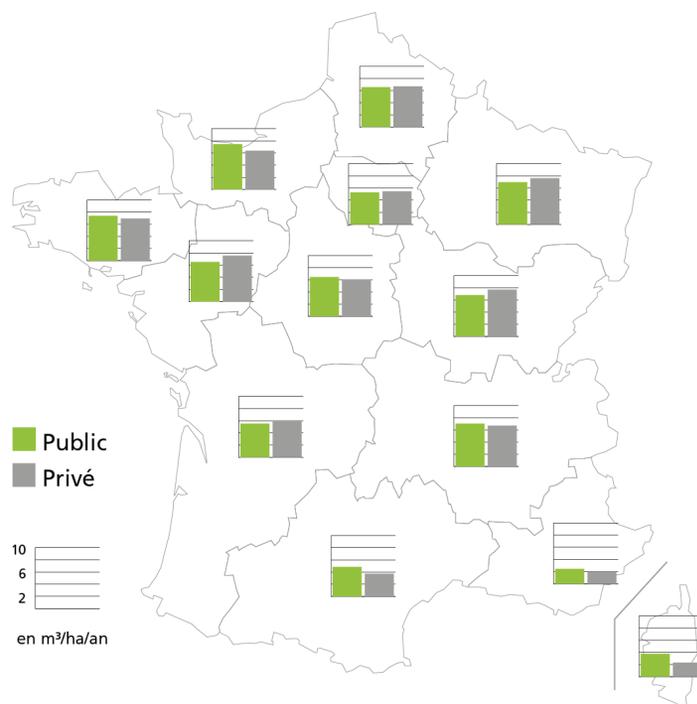
Volume moyen à l'hectare en m³/ha

- < 100
- 100 - 150
- 150 - 200
- > 200

La production biologique annuelle en volume s'élève en France à 91,6 millions de mètres cubes (Mm³/an) en moyenne sur la période 2006-2014.

Elle est de 54,6 Mm³/an pour les feuillus et de 37,1 Mm³/an pour les conifères. La production annuelle moyenne est de 5,8 m³/ha/an sur l'ensemble de la France. Les régions qui ont une production annuelle moyenne inférieure à la moyenne nationale sont principalement les régions du pourtour méditerranéen.

Production biologique annuelle à l'hectare par région administrative



Cette production annuelle moyenne est une production « brute ». Pour disposer d'une production annuelle moyenne nette, il faut y soustraire la mortalité sur la même période. Celle-ci est pour la France métropolitaine (hors chablis Klaus) de 8,8 Mm³/an (soit 0,6 m³/ha/an). La production annuelle moyenne « nette » est donc de 82,9 Mm³/an (soit 5,2 m³/ha/an).

La production biologique de bois en forêt correspond à l'accroissement de matière bois produit par la croissance des arbres pendant une période donnée. Elle est exprimée ici, comme le volume sur pied, en volume « bois fort tige » (cf. p.10) et n'inclut pas la production des chablis de la tempête Klaus de 2009.

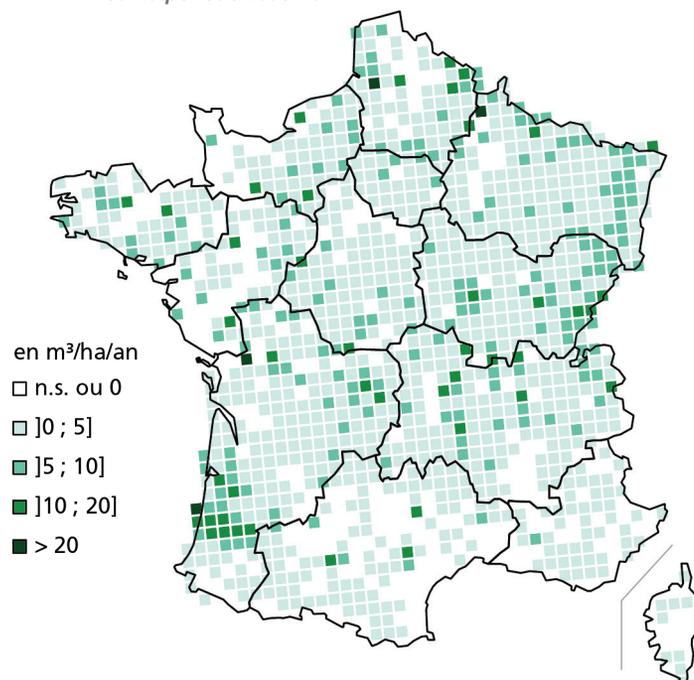
Les prélèvements de bois

Le volume annuel des prélèvements s'élève pour la France à 44,5 millions de mètres cubes (Mm³) en moyenne sur les années 2006-2014 avec une incertitude statistique de l'ordre de 2,3 Mm³. Cela représente en moyenne 2,9 m³/ha/an.

Les prélèvements sont en moyenne de 21,6 Mm³ par an pour les feuillus et de 22,9 Mm³ par an pour les conifères. Les chênes (rouvre, pédonculé et pubescent) représentent 17 % de l'ensemble des prélèvements en France. L'essence résineuse la plus prélevée est le pin maritime. C'est en Nouvelle-Aquitaine que les prélèvements sont les plus importants (26 % des prélèvements nationaux).

Les prélèvements correspondent au volume « bois fort tige » (cf. p.10) des arbres vifs recensables en forêt prélevés entre deux observations (espacées de cinq ans). Ils n'incluent pas les prélèvements faits sur les chablis de la tempête Klaus de 2009.

Répartition des prélèvements de bois sur la période 2006-2014

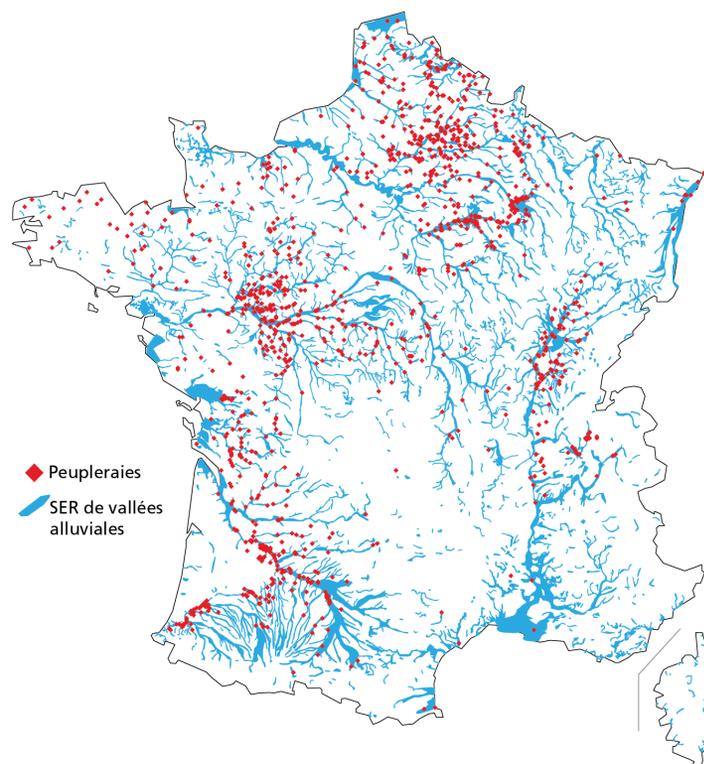


Les peupleraies

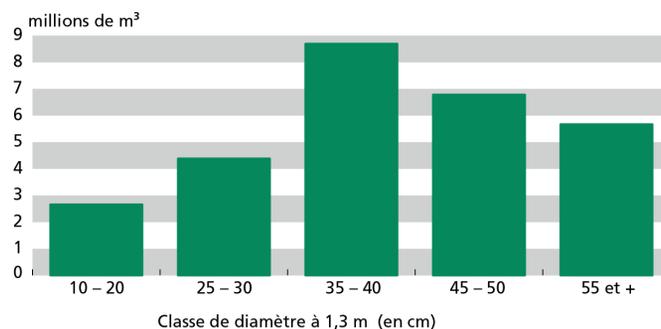
Les peupleraies couvrent environ 170 000 hectares, dont 92 000 hectares (54 %) se situent dans les sylvoécotons de vallées alluviales.

Dans les peupleraies, le volume de bois sur pied est de 28 millions de mètres cubes, soit une moyenne de 164 m³/ha. Le volume des peupliers cultivés représente 88 % de ce volume soit 25 Mm³.

Répartition des peupleraies en France métropolitaine



Volume de bois sur pied des peupliers cultivés dans les peupleraies par classe de diamètre



* Les classes de diamètre sont des valeurs centrées. Par exemple, la classe 10-20 regroupe les diamètres [7,5 - 17,5 cm], la classe 25-30 regroupe les diamètres [17,5 - 27,5 cm], etc. Les arbres d'un diamètre inférieur à 7,5 cm ne sont pas comptabilisés (cf. p. 10).

Le bois mort sur pied

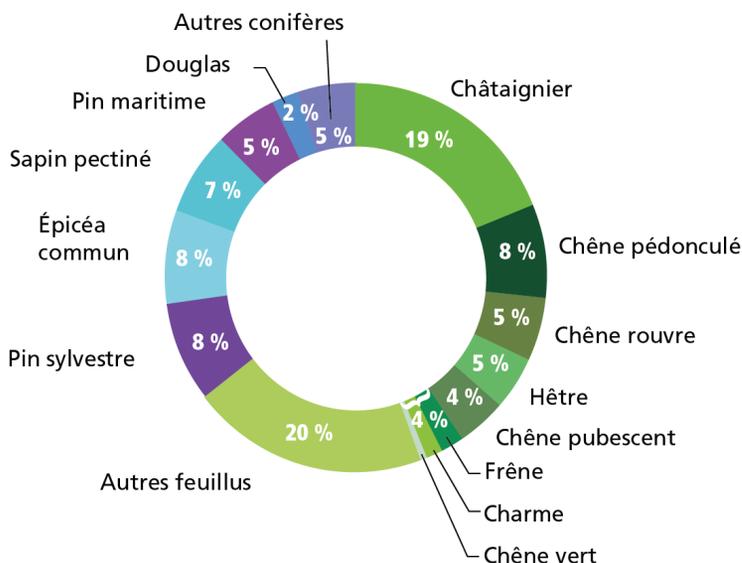
Du bois mort sur pied ou des chablis ont été observés sur un peu plus d'un tiers de la superficie de forêt de production. Ils représentent 110 millions de mètres cubes, soit près de 4 % du volume de bois vivant (2,6 milliards de mètres cubes).

En moyenne, il y a environ 6,9 m³ de bois mort et chablis par hectare. Comme pour le volume de bois vivant, les deux tiers du volume de bois mort sur pied et chablis sont des feuillus. Par contre, la part individuelle des essences est fortement différente. À lui seul le châtaignier représente 19% du bois mort sur pied et chablis (21 millions de mètres cubes).

Bois mort sur pied : arbre ne présentant aucun signe de vie au-dessus de 1,30 m, et toujours sur pied, cassé ou non au niveau de sa tige ou de son houppier.

Chablis : arbre vivant ou mort qui n'est plus sur pied suite à un accident de moins de 5 ans.

Répartition du volume de bois mort sur pied et chablis par essence



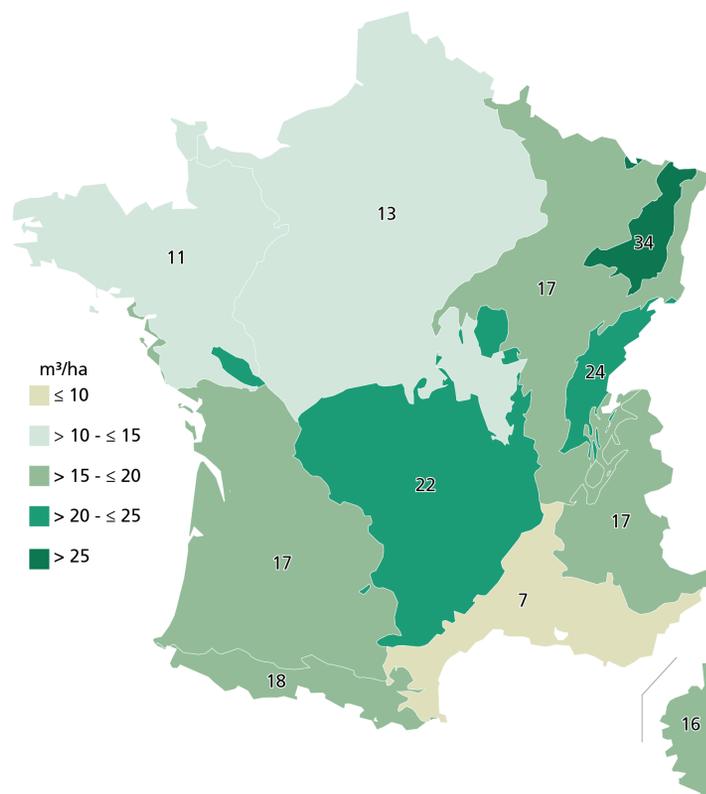
Le bois mort au sol

Le bois mort au sol représente 265 millions de mètres cubes. En moyenne, il y a environ 17 m³ de bois mort au sol par hectare de forêt. Comme pour le bois mort sur pied, cette répartition dépend des essences, les plus courantes étant ici le châtaignier (10 %), le pin sylvestre (9 %) et l'épicéa commun (9 %).

Les pièces de petits diamètres (moins de 20 cm) représentent environ 60 % du bois mort au sol. Près de 80 % du volume de bois mort au sol est dans un état de décomposition avancé (pourriture moyenne à complète, voire forme altérée).

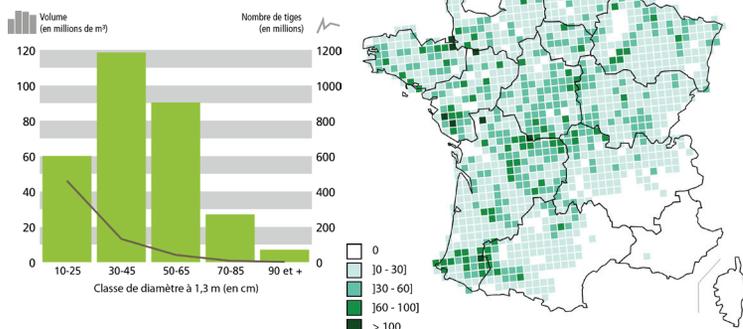
Bois mort au sol : pièce de bois (branche ou tronc) détachée de sa souche naturellement ou artificiellement.

Volume à l'hectare de bois mort au sol par grande région écologique



Les chênes

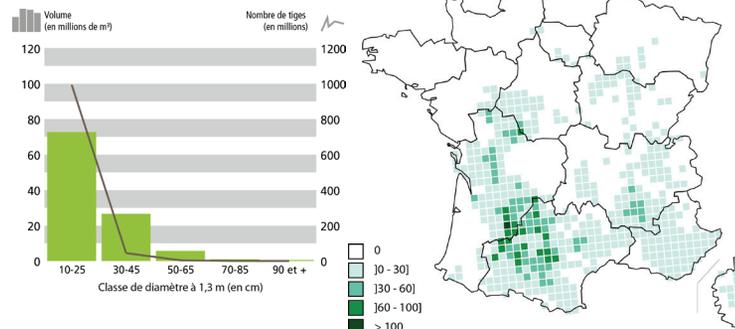
Le chêne pédonculé



Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Volume moyen à l'hectare

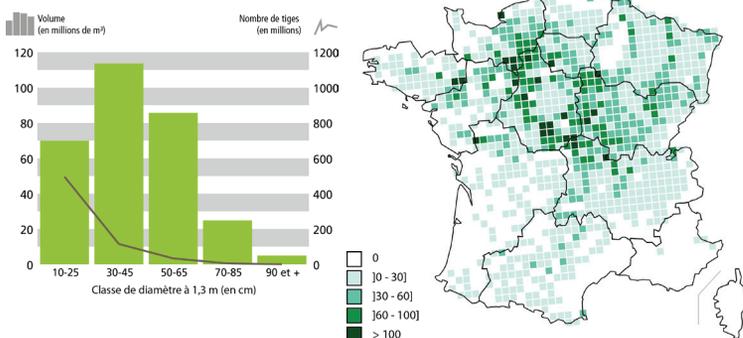
Le chêne pubescent



Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Volume moyen à l'hectare

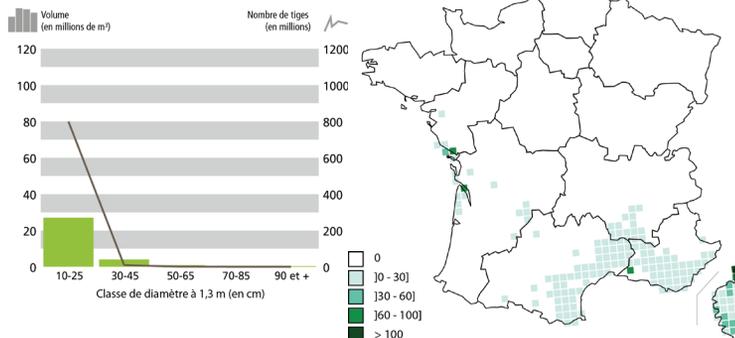
Le chêne rouvre



Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Volume moyen à l'hectare

Le chêne vert



Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Volume moyen à l'hectare

Essence	Volume sur pied (Mm³)	Surface (milliers d'ha) où l'essence est principale ¹	Surface (milliers d'ha) où l'essence forme un peuplement monospécifique ²	
Chêne pédonculé	303 ± 11	2 116 ± 64	738 ± 40	35 %
Chêne rouvre	299 ± 12	1 686 ± 54	804 ± 39	48 %

Essence	Volume sur pied (Mm³)	Surface (milliers d'ha) où l'essence est principale ¹	Surface (milliers d'ha) où l'essence forme un peuplement monospécifique ²	
Chêne pubescent	106 ± 6	1 453 ± 60	851 ± 46	59 %
Chêne vert	33 ± 4	738 ± 47	443 ± 38	60 %

Les notes qui suivent sont valables pour les pages 18 à 24.

* Les classes de diamètre sont des valeurs centrées.

Par exemple, la classe 10-25 regroupe les diamètres [7,5 - 27,5 cm], la classe 30-45 regroupe les diamètres [27,5 - 47,5 cm], etc.

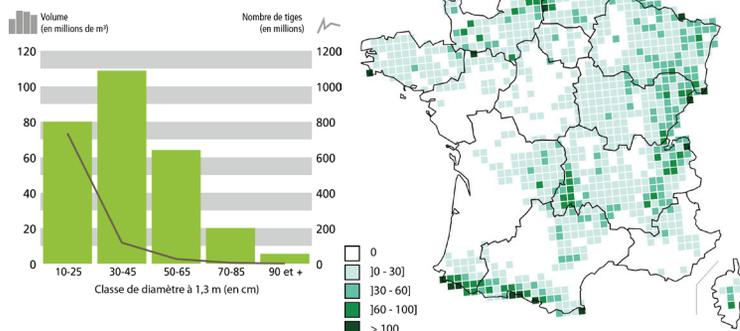
¹ Essence de plus fort taux de couvert dans le peuplement.

² Essence dont le taux de couvert libre relatif est supérieur à 75 % ou supérieur à 50 % sans qu'aucune autre essence n'atteigne 15%.

Pourcentage de la surface où l'essence forme un peuplement monospécifique par rapport à la surface où l'essence est principale.

Le hêtre - Le charme

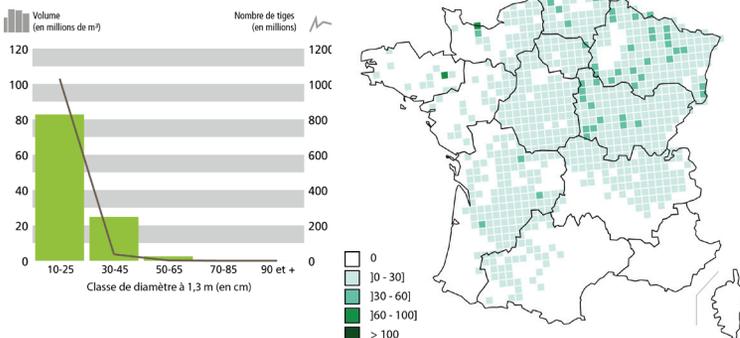
Le hêtre



Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Volume moyen à l'hectare

Le charme

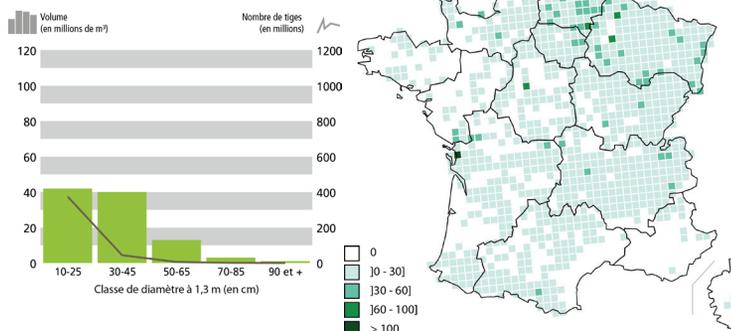


Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Volume moyen à l'hectare

Le frêne - Le châtaignier

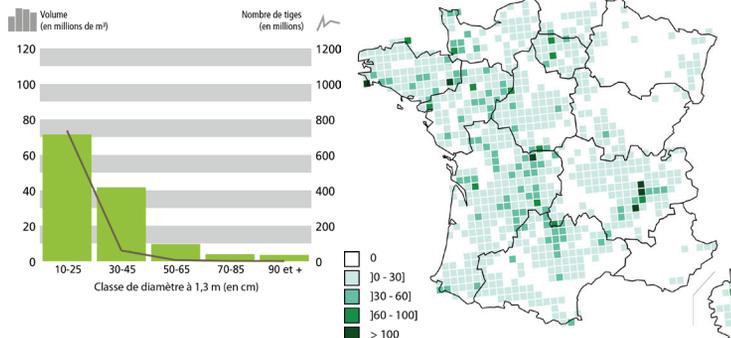
Le frêne



Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Volume moyen à l'hectare

Le châtaignier



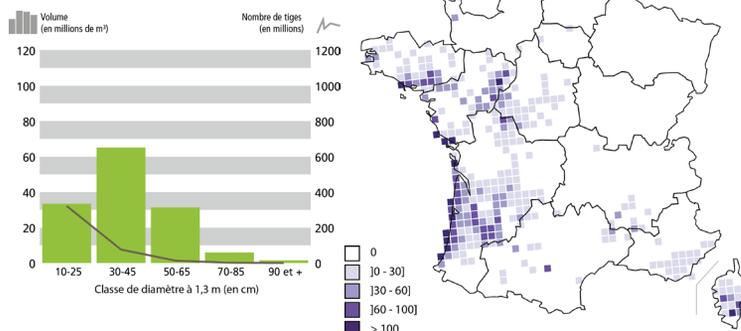
Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Volume moyen à l'hectare

Essence	Volume sur pied (Mm ³)	Surface (milliers d'ha) où l'essence est principale ¹	Surface (milliers d'ha) où l'essence forme un peuplement monospécifique ²	
Hêtre	278 ± 13	1 422 ± 53	631 ± 37	44 %
Charme	110 ± 5	570 ± 33	70 ± 12	12 %

Essence	Volume sur pied (Mm ³)	Surface (milliers d'ha) où l'essence est principale ¹	Surface (milliers d'ha) où l'essence forme un peuplement monospécifique ²	
Frêne	105 ± 6	673 ± 40	188 ± 22	28 %
Châtaignier	130 ± 9	757 ± 42	354 ± 30	47 %

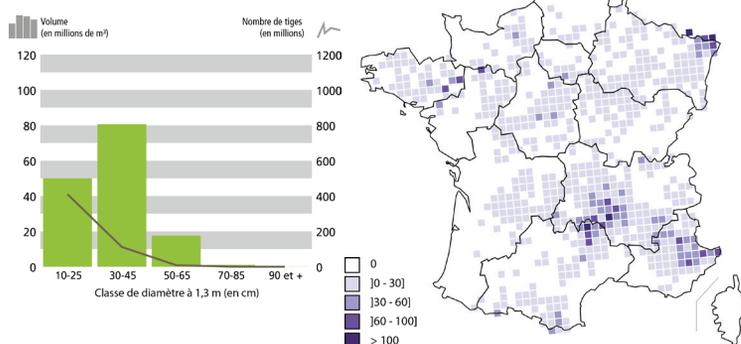
Le pin maritime



Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Volume moyen à l'hectare

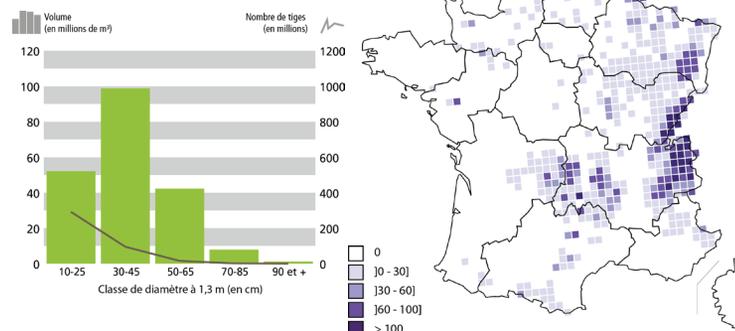
Le pin sylvestre



Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Volume moyen à l'hectare

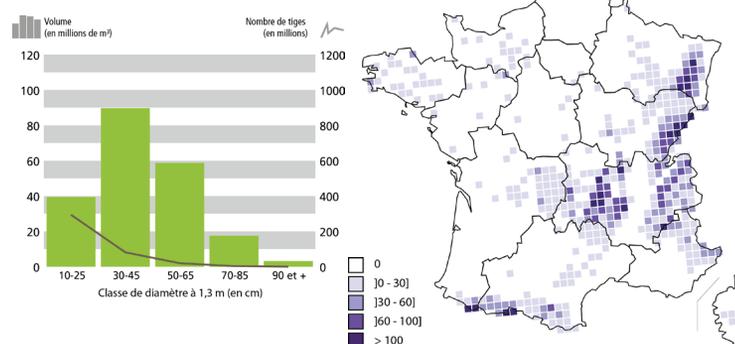
L'épicéa commun



Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Volume moyen à l'hectare

Le sapin pectiné



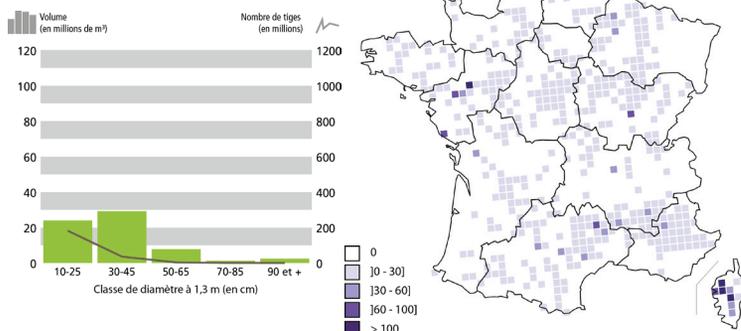
Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Volume moyen à l'hectare

Essence	Volume sur pied (Mm³)	Surface (milliers d'ha) où l'essence est principale ¹	Surface (milliers d'ha) où l'essence forme un peuplement monospécifique ²	
Pin maritime	137 ± 12	1 045 ± 44	712 ± 40	68 %
Pin sylvestre	149 ± 9	910 ± 46	502 ± 36	55 %

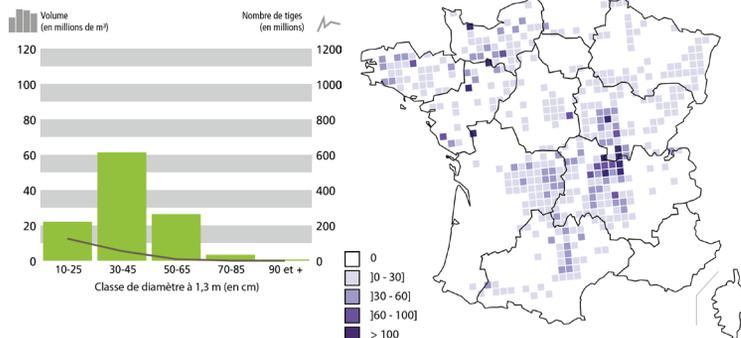
Essence	Volume sur pied (Mm³)	Surface (milliers d'ha) où l'essence est principale ¹	Surface (milliers d'ha) où l'essence forme un peuplement monospécifique ²	
Épicéa commun	202 ± 15	591 ± 34	322 ± 26	54 %
Sapin pectiné	208 ± 16	588 ± 34	280 ± 24	48 %

Les pins laricio et noir



Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Le douglas

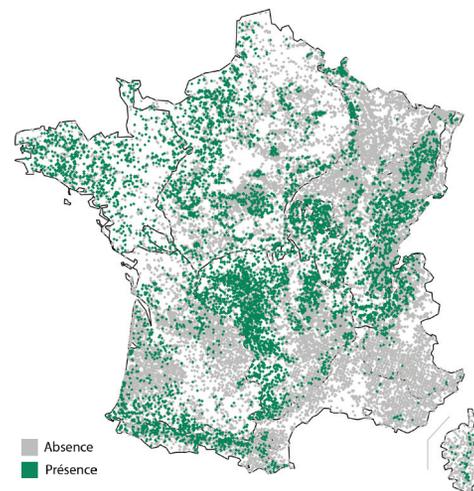


Volume et nombre de tiges de l'essence par classe de diamètre*

Le houx - *Ilex aquifolium*



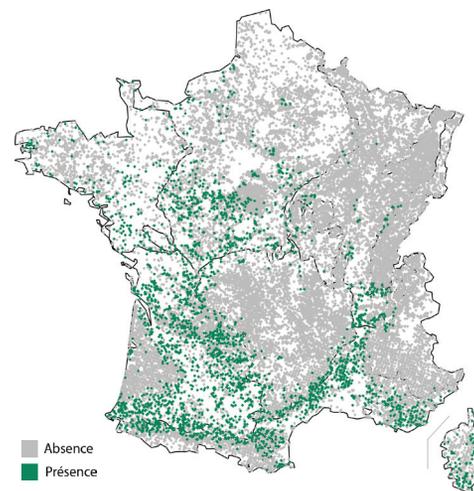
Crédit photographique telabotanica



Le fragon (faux houx) - *Ruscus aculeatus*



Crédit photographique telabotanica



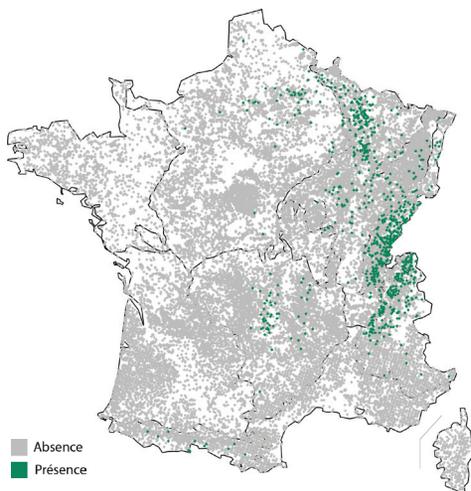
Essence	Volume sur pied (Mm ³)	Surface (milliers d'ha) où l'essence est principale ¹	Surface (milliers d'ha) où l'essence forme un peuplement monospécifique ²	
Pins laricio et noir	65 ± 10	376 ± 32	254 ± 26	67 %
Douglas	114 ± 14	389 ± 29	259 ± 24	67 %

L'IGN depuis les années 1990 effectue un relevé floristique sur chacun des points d'inventaire. Il dispose ainsi d'environ 170 000 relevés sur l'ensemble de la France dont environ 70 000 depuis la mise en place de l'inventaire annuel systématique sur tout le territoire en 2004. Huit cartogrammes vous sont présentés ici à titre d'exemple. Plusieurs centaines de cartogrammes sont accessibles sur le site de l'inventaire forestier grâce aux données brutes.

La parisette à quatre feuilles - *Paris quadrifolia*



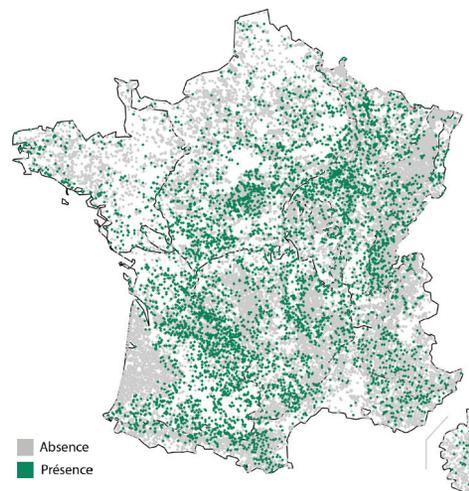
Crédit photographique
telabotanica



L'épine noire - *Prunus spinosa*



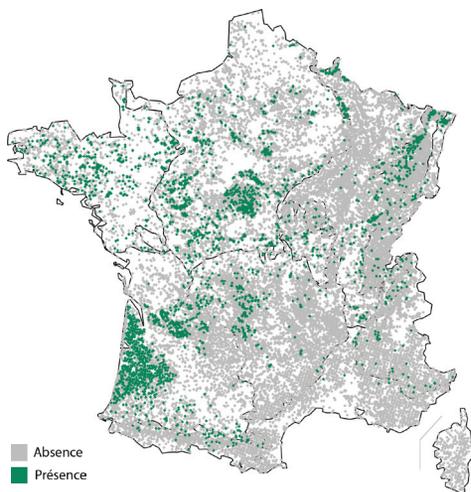
Crédit photographique
telabotanica



La molinie bleue - *Molinia caerulea*



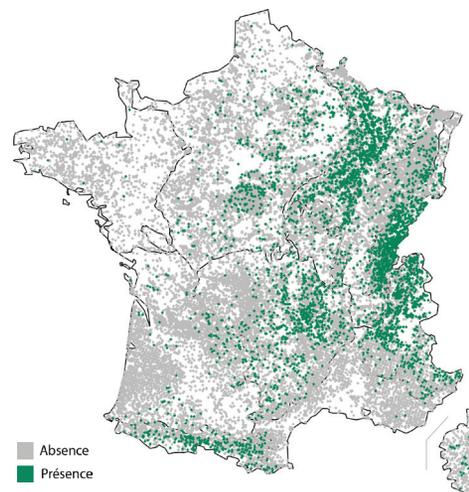
Crédit photographique
telabotanica



Le fraisier des bois - *Fragaria vesca*



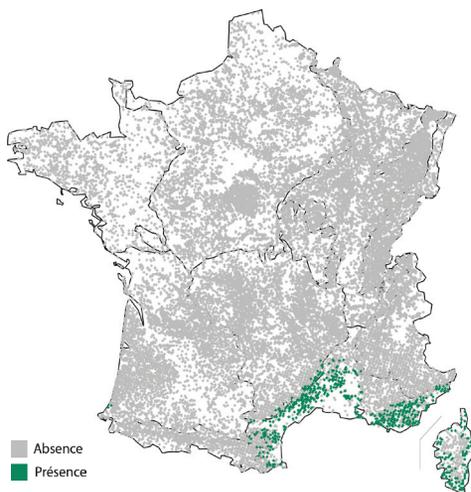
Crédit photographique
telabotanica



La salsepareille - *Smilax aspera*



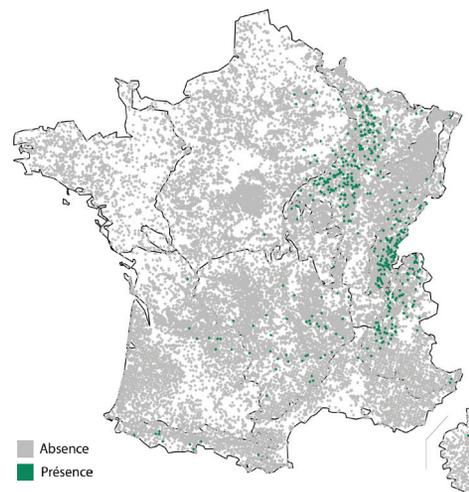
Crédit photographique
telabotanica



La néottie nid d'oiseau - *Neottia nidus-avi*



Crédit photographique
telabotanica



Quelques données régionales

Régions	SUPERFICIE FORESTIÈRE		VOLUME DE BOIS VIVANT	
	Total forêt (milliers d'ha)	Forêt de production (milliers d'ha)	Total (Mm³)	Par hectare (m³/ha)
Île-de-France	261 ± 11	258 ± 11	43 ± 4	168 ± 14
Centre-Val de Loire	980 ± 21	969 ± 21	169 ± 8	175 ± 8
Bourgogne-Franche-Comté	1 748 ± 26	1 726 ± 27	374 ± 13	217 ± 7
Normandie	419 ± 17	416 ± 17	78 ± 7	186 ± 14
Hauts-de-France	442 ± 18	432 ± 19	78 ± 6	181 ± 12
Grand Est	1 916 ± 27	1 873 ± 27	397 ± 15	212 ± 8
Pays de la Loire	378 ± 17	375 ± 17	64 ± 6	171 ± 14
Bretagne	395 ± 17	388 ± 17	65 ± 6	169 ± 13
Nouvelle-Aquitaine	2 887 ± 39	2 824 ± 40	384 ± 15	136 ± 5
Occitanie	2 640 ± 45	2 481 ± 47	316 ± 15	128 ± 6
Auvergne-Rhône-Alpes	2 565 ± 37	2 404 ± 40	509 ± 20	212 ± 8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 591 ± 32	1 397 ± 36	121 ± 8	86 ± 6
Corse	521 ± 25	388 ± 30	48 ± 11	122 ± 25
FRANCE	16 744 ± 99	15 929 ± 104	2 646 ± 41	166 ± 2

Régions	PRODUCTION (Mm³/an)	PRÉLÈVEMENTS (Mm³/an)	MORTALITÉ (Mm³/an)	BILAN DES FLUX (Mm³/an)	PRODUCTION (m³/ha/an)	PRÉLÈVEMENTS (m³/ha/an)	MORTALITÉ (m³/ha/an)	BILAN DES FLUX (m³/ha/an)
Île-de-France	1,4 ± 0,1	0,6 ± 0,2	0,2 ± 0,1	0,6 ± 0,2	5,4 ± 0,4	2,3 ± 0,9	0,9 ± 0,3	2,2 ± 0,9
Centre-Val de Loire	5,9 ± 0,2	2,5 ± 0,4	0,6 ± 0,1	2,9 ± 0,5	6,1 ± 0,2	2,7 ± 0,4	0,6 ± 0,1	2,9 ± 0,5
Bourgogne-Franche-Comté	12,7 ± 0,4	7,1 ± 0,8	0,8 ± 0,1	4,8 ± 0,9	7,3 ± 0,2	4,2 ± 0,5	0,5 ± 0,1	2,7 ± 0,5
Normandie	2,7 ± 0,2	1,4 ± 0,3	0,1 ± ε	1,2 ± 0,3	6,6 ± 0,4	3,4 ± 0,7	0,4 ± 0,1	2,9 ± 0,8
Hauts-de-France	2,9 ± 0,2	1,9 ± 0,4	0,2 ± ε	0,8 ± 0,4	6,7 ± 0,4	4,5 ± 0,9	0,4 ± 0,1	1,7 ± 1,0
Grand Est	13,6 ± 0,4	7,6 ± 0,7	0,6 ± 0,1	5,4 ± 0,8	7,2 ± 0,2	4,1 ± 0,4	0,3 ± 0,1	2,9 ± 0,4
Pays de la Loire	2,8 ± 0,2	1,1 ± 0,3	0,2 ± 0,1	1,5 ± 0,4	7,5 ± 0,5	3,3 ± 0,9	0,5 ± 0,1	3,7 ± 1,0
Bretagne	2,7 ± 0,2	1,0 ± 0,4	0,3 ± 0,1	1,3 ± 0,4	7,0 ± 0,5	2,8 ± 1,0	0,9 ± 0,2	3,3 ± 1,1
Nouvelle-Aquitaine	17,0 ± 0,6	11,6 ± 1,2	1,5 ± 0,2	3,9 ± 1,4	6,0 ± 0,2	4,2 ± 0,4	0,6 ± 0,1	0,7 ± 0,5
Occitanie	9,8 ± 0,4	2,7 ± 0,9	1,1 ± 0,1	6,0 ± 1,0	3,9 ± 0,2	1,1 ± 0,4	0,4 ± 0,1	2,4 ± 0,4
Auvergne-Rhône-Alpes	16,3 ± 0,6	6,4 ± 1,0	2,2 ± 0,2	7,6 ± 1,2	6,8 ± 0,2	2,9 ± 0,5	0,9 ± 0,1	3,0 ± 0,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,0 ± 0,2	0,6 ± 0,3	0,7 ± 0,2	1,7 ± 0,3	2,2 ± 0,1	0,5 ± 0,2	0,5 ± 0,1	1,2 ± 0,3
Corse	1,0 ± 0,2	0,1 ± 0,3	0,2 ± 0,1	0,7 ± 0,3	2,6 ± 0,5	0,3 ± 0,8	0,5 ± 0,3	1,8 ± 0,9
FRANCE	91,6 ± 1,2	44,5 ± 2,3	8,8 ± 0,4	38,4 ± 2,6	5,8 ± 0,1	2,9 ± 0,2	0,6 ± 0,0	1,9 ± 0,2

Vos contacts

■ SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL

Château des Barres
45290 NOGENT-SUR-VERNISSON
Tél. : +33 (0)2 38 28 18 00
Courriel : inventaire-forestier@ign.fr



▲ RÉGION ÎLE-DE-FRANCE Département relations extérieures

73 avenue de Paris
94165 SAINT-MANDÉ CEDEX
Tél. : +33 (0)1 43 98 85 18
Courriel : dr-idf@ign.fr

▲ RÉGION NORD-OUEST NANTES Département relations extérieures, services, expertises

2 rue de la Loire
BP 30412
44204 NANTES CEDEX 02
Tél. : +33 (0)2 40 99 94 29
Courriel : dir-nord-ouest@ign.fr

▲ RÉGION SUD-OUEST BORDEAUX Département relations extérieures

Rue Pierre Ramond-Caupian
BP 60104
33166 ST-MÉDARD-EN-JALLES CEDEX 03
Tél. : +33 (0)5 56 16 60 71
Courriel : dir-sud-ouest@ign.fr

▲ RÉGION NORD-EST NANCY Département relations extérieures

1 rue des blanches terres
54250 CHAMPIGNEULES
Tél. : +33 (0)3 57 29 15 13
Courriel : dir-nord-est@ign.fr

▲ RÉGION CENTRE-EST LYON Département diffusion expertise et services

239 rue Garibaldi
69422 LYON CEDEX 03
Tél. : +33 (0)4 37 64 25 08
Courriel : dir-centre-est@ign.fr

▲ RÉGION SUD-EST AIX-EN-PROVENCE Département relations extérieures

EuroParc Pichauray Bat B6
1330 rue JRGG de la Lauzière
CS 80518
13593 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 03
Tél. : +33 (0)4 42 16 31 00
Courriel : dir-sud-est@ign.fr

Institut national de l'information géographique et forestière

73 avenue de Paris
94165 SAINT-MANDÉ CEDEX
Tél. : +33 (0)1 43 98 80 00

www.ign.fr

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

